



03 SEPT 2015

**COOPERATION TRANSFRONTALIERE DANS LE CADRE DE
L'INSTRUMENT EUROPEEN DE VOISINAGE ET DE PARTENARIAT
(IEVP)**

Décision CE C(2008) 8275

Consultation N°6/2015

**Fourniture et pose de Faux plafond démontable et accessoires
pour l'extension du laboratoire «Valorisation des produits de
la mer» à l'INSTM-LA GOULETTE**

**Projet «Sécurité et qualité des produits Aquacoles: le
développement d'une voie commune tunisio-sicilienne»
SecurAqua PS1.3.020**

Etant donné que

Le 26 Octobre 2012, sur le site web « <http://www.italietunisie.eu> » et sur les autres sites de référence du programme de coopération transfrontalière Italie-Tunisie, a été publié, dans sa version intégrale, le deuxième appel restreint à projets standards, dans le cadre de l'Instrument Européen de Voisinage et de Partenariat (IEVP) 2007-2013. Et dans le cadre de la Convention de Financement relative au programme de Coopération Transfrontalière Italie-Tunisie signée entre la Commission européenne et la République Tunisienne ;

Etant donné que

L'Institut National des Sciences & Technologies de la Mer (INSTM), adresse 28 Rue 2 Mars 1934, Carthage Salambô, 2025 Tunisie, représenté par Monsieur Hechmi Missaoui, ci-dessous dénommé Bénéficiaire,

Et

- 1- Le Consortium Universitaire de la Province de Trapani, domicilié à Lmare Dante Alighieri. 91016, TRAPANI, représenté par Monsieur Giovanni Curatolo, ci-dessous dénommé Partenaire 1 ;
- 2- L'Institut Zooprofytactique Expérimental de la Sicile (IZS Sicile), domicilié à la Via G. Marinuzzi, 3 90129 PALERMO, représenté par Monsieur Antonino Salina ci-dessous dénommé Partenaire 2 ;
- 3- La Direction Générale des Services Vétérinaires, domicilié au 30 Rue Alain Savary 1002, TUNIS, représenté par Monsieur Malek Zrelli ci-dessous dénommé Partenaire 3,

ont présenté une proposition de projet intitulé " Sécurité et Qualité des Produits Aquacoles: le développement d'une voie commune tuniso-sicilienne" SecurAqua à l'Autorité de Gestion Commune dans le cadre du PO Italie Tunisie, un appel à propositions à la deuxième appel des projets standards lancé le 26 octobre 2012 avec une procédure restreinte conformément au PraG et close le 9 décembre 2011.

Le projet est cofinancé par l'Union



Ci-dessous dénommés Partenaires

Etant donné que;

que l'Autorité de Gestion Commune AGC, par sa communication du 13 Janvier 2014 protocole n°383, informe que le contrat de subvention entre l'Autorité de Gestion Commune du Programme et le bénéficiaire, a été signé le 05 Décembre 2013 et que le code unique du projet est **(Cod 2AS1.3/020)**.

Objectifs du projet

SecurAqua vise à promouvoir les échanges entre recherche-développement, formation, innovation, production et institutions publiques administratives pour faire émerger les opportunités et les défis communs de la Région sicilienne et de la Tunisie en matière de technologie, afin d'améliorer la qualité et assurer la sécurité des produits aquacoles. Le développement de cette stratégie intégrée, valorisant l'image des produits aquacoles sains et de qualité, permettra à ce secteur d'acquérir une plus forte visibilité en Tunisie/Sicile, dans l'espace méditerranéen et plus largement à l'échelle internationale.

Lors de la phase d'implémentation de SecurAqua, le bénéficiaire a prévu la sélection d'une entreprise pour la fourniture et pose de faux plafond démontable.

Annonce

Art. 1 – Objet de la consultation

L'Institut National des Sciences et Technologies de la Mer, avec la présente consultation, a l'objectif de sélectionner une entreprise pour la fourniture et la pose de faux plafond démontable et d'accessoires de protections selon la ligne budgétaire 4.7 du projet SecurAqua 'Equipement de protection'.



Le projet est cofinancé par l'Union



Art. 2 – Objet du service et procédures de réalisation

L'INSTM compte acquérir les articles suivants :

N°	DESIGNATION DES ARTICLES ET PRIX UNITAIRES EN TOUTES LETTRES (HTVA)	U	QTE
D	LUSTRIES ET APPAREILS D'ECLAIRAGE		
	Fourniture, pose et raccordement des lustreries et appareils d'éclairage, <u>encastres ou apparents</u> , y compris tout accessoire de pose, de raccordement, de fixation et toute autres sujétions jugée utile pour le bon fonctionnement <i>Toutes les lustreries et tout autre équipement seront au choix de l'ingénieur, du maître d'ouvrage.</i>		
2	Luminaire fluorescent à grille de défilement, optique en aluminium haut rendement (basse luminances), équipé de quatre lampes fluorescente de 14W, type TL5, <u>à ballast électronique.</u> L'unité :	Uté	40
9	Spot TBT avec lampe de puissance 15 w L'unité	Uté	6
	Fourniture, pose et fixation <u>d'une porte para-flamme 1/2h en bois</u> équipée d'un <u>Ferme Porte à deux vantaux</u> de dimensions 1,40x 2,25 m, équipée d'un dispositif de fermeture électromagnétique, conformément aux normes et aux règles de l'art, y compris : -Oculus -Joints -Vis de fixation en acier -Paumelles en acier -Bec de canne et béquille double -Poignée avec serrure -Accessoires de pose, de fixation et de finition, PV d'essais et toutes sujétions L'unité :	Uté	1
	NB : L'entrepreneur devra fournir au Maître d'œuvre les procès-verbaux des portes par-flammes		3

Le projet est cofinancé par l'Union



	<p>Peinture satinée aux résines époxy en phase aqueuse couleur blanche</p> <p>Sur murs neufs en béton ou en maçonnerie :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Application de trois couches de peinture époxydique à deux composants -1^{ère} couche diluée à 15% en volume d'eau -2^{ème} et 3^{ème} couches pures. <p>LE METRE CARRE projeté :</p>	m ²	300
	<p>Faux plafond</p> <p>Faux plafond en plaques de plâtre, coupe feu ½ heure</p> <p>Fourniture et pose de faux-plafond constitué de :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Suspentes en acier galvanisé, fixées sur les chevrons horizontaux de la charpente métallique -Fourrures en acier galvanisé, fixés sous suspentes métalliques, entraxe de 0.60 m maximum -Parement par une plaque de plâtre de 13 mm d'épaisseur, classement MO <p>Compris coupes, découpes, chutes, cache rideau et toute sujétion de réalisation.</p> <p>Finition des joints par bande et enduit suivant les prescriptions du fabricant.</p> <p>Le montage sera conforme aux recommandations du fabricant et aux procès-verbaux d'essais afin de respecter les dispositions constructives particulières et approbation du maître d'ouvrage après fourniture des fiches.</p> <p>Les plaques sont fournies toutes faites et prêtes à l'emploi par le fournisseur sur chantier avec tous les accessoires de pose agréés par le fournisseur</p> <p>L'ensemble devra être coupe-feu ½ heure (PV à fournir).</p> <p>Localisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Sous la charpente métallique horizontale <p>LE METRE CARRE projeté :</p>	m ²	170
	<p>Doublage de mur existant en plaques de plâtre, coupe-feu ½ heure</p> <p>Fourniture et pose de contre-cloisons non porteuses constituées de plaques de plâtre vissées sur une ossature métallique, comprenant :</p>		



<p>-une ossature en acier galvanisé de 6/10 d'épaisseur, rails, montants doubles de 48 mm espacés de 400 à 600 mm d'axe en axe suivant hauteur, avec interposition sous rails de départ contre structure, d'un joint mousse à cellules fermées, -parements constitués d'une plaque de plâtre cartonné standard, de 13 mm d'épaisseur, -traitement des joints par calicot et enduit, -mise en œuvre suivant prescriptions du fabricant, -toutes sujétions pour réalisation des ouvertures, impostes, réservations et calfeutremments, -mise en œuvre de joints acryliques blancs à peindre en périphérie. Localisation : -contre la façade du bâtiment existant -bouchage d'ouverture de 65 x 215 cm ht dans les bureaux existants Le montage sera conforme aux recommandations du fabricant et aux procès-verbaux d'essais afin de respecter les dispositions constructives particulières. L'ensemble devra être coupe-feu ½ heure (PV à fournir) LE METRE CARRE projeté</p>	m ²	90
<p>Douche de laboratoire de sécurité Combiné douche - laveur d'yeux et de visage sur colonne LAVEUR D'YEUX : Système d'aspersion à jets multiples Vasque antichoc traité anti-UV munie d'un couvercle protégeant l'élément d'aspersion à jets multiples, filtre à tamis et régulateurs de pression intégrés. Vanne à boisseau sphérique en laiton chromé type maintien à l'ouverture, commandée par palette à main et pédale au pied. DOUCHE : Pomme de douche antichoc traité anti-UV. Vanne à boisseau sphérique en laiton chromé type maintien à l'ouverture, commandée par tringle rigide à poignée triangulaire .</p>	1	



<p>Tuyauterie en acier galvanisé revêtu d'une poudre époxy polyester anti-corrosion selon normes ISO. Système d'évacuation Pression d'alimentation : minimum 2 bars - 3 bars recommandés Matériel fourni avec panneau de signalisation normalisé</p>		
--	--	--

Le projet est cofinancé par l'Union



Art. 3 - Conditions de présentation des candidatures

Les entreprises intéressées devront envoyer leurs offres sous pli fermé par voie postale et recommandée ou par Rapid-poste ou par remise directe au bureau d'ordre central de l'INSTM contre décharge à l'adresse : 28 Rue 2 Mars 1934, Carthage Salmô, 2025 Tunisie, en indiquant la référence « Consultation N°6/2015 - Fourniture et pose de faux plafond démontable pour le nouveau laboratoire de la valorisation des produits de la mer à l'INSTM LA GOULETTE » en objet, avant le 11/09/2015 avant 12 h

Art. 4 - Validité de l'offre

Les offres demeureront valables pendant 60 jours.

Art. 5 - Délai d'exécution

La fourniture et la pose doit se dans un délai qui ne doit pas dépasser les 30 jours.

Art. 6: Condition de participation

Chaque soumissionnaire doit effectuer une visite des lieux avant de présenter son offre technique et financière. Une fiche de visite des lieux doit être remplie, signée et datée par un représentant de l'INSTM et de l'entreprise (Annexe 5).

Art 7 : Méthodologie de dépouillement :

Le soumissionnaire qui répond conformément aux conditions techniques minimales exigées et qui propose une offre financière moins disante sera retenue.

Art. 8 : variation dans la masse

L'Institut National des Sciences et Technologies de la Mer peut attribuer une variation sur les quantités proposées au bordereau des prix initiaux de plus au moins \pm 20% sans prévenir le soumissionnaire et sans changement des prix.

Art. 9 : Réception des travaux :

Un PV de réception des travaux sera établi avant paiement. Il devra être signé par un représentant de l'établissement, le chef du projet et l'architecte et un représentant de l'IRBSA.

Art.9 : Organisme payeur

L'Institut National des Sciences et Technologies de la Mer (INSTM) est l'organisme en charge du règlement des factures définitives.

Le projet est cofinancé par l'Union



Art. 11 - Montant de l'offre

L'INSTM compte acquérir les fournitures et pose de faux plafond et accessoires.

Les caractéristiques techniques de ces fournitures sont détaillées dans l'article 2.

L'offre financière doit comprendre un bordereau des prix et une soumission pour chaque article choisi. Le bordereau de chaque article doit comprendre le détail des quantités et des prix de chaque produit et le montant total de l'offre relative à l'article en question. L'entreprise présentera une offre financière couvrant tous les frais d'exécution jusqu'à la pose.

Les offres doivent être libellées en dinars tunisiens.

Le montant maximum de l'offre du soumissionnaire ne doit pas dépasser les **quatorze mille Euros** Hors TVA (14 000 €) metre l'équivalent dinar.

Art. 12 - Prix

Les prix de l'offre en dinars tunisiens doivent être en hors TVA.

Art. 13 - Candidature et documentation nécessaire

Afin de son admissibilité, la candidature devra comprendre :

- Le bordereau des prix et une soumission en hors TVA pour chaque article (annexe 2);
- Une attestation fiscale, attestant que le soumissionnaire est en règle avec la direction des impôts, valable à la date d'ouverture des offres, portant date, signature et cachet des services fiscaux (copie certifiée conforme à l'original) ou équivalent pour les fournisseurs étrangers.
- Une copie certifiée conforme à l'original du certificat d'affiliation à la CNSS pour les Soumissionnaires résidents ou équivalent pour les fournisseurs étrangers.
- Un planning de travail.
- Fiche de renseignements sur le soumissionnaire

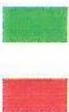
Art. 14 - Modalités de paiement

Le paiement sera effectué en totalité (100%) à la réception définitive. Le paiement sera effectué hors TVA.

Art. 15 - Conditions générales de facturation

La facture sera libellée au nom de l'INSTM et adressée par le titulaire du marché à l'INSTM en mentionnant « offre pour le projet SecurAqua P51.03.08 » en quatre (04) exemplaires dont un original.

Le projet est cofinancé par l'Union



La forme de la facture se présente comme suit :

La facture doit porter obligatoirement les mentions suivantes :

- Le nom du titulaire du marché et son adresse.
- Son activité.
- Le N° , l'objet et la date du contrat.
- Le terme de paiement.
- Le mode de paiement.
- Le N° du compte bancaire.
- Le code d'identification fiscale.
- Le montant total de la facture hors T.V.A et autres taxes.
- Le cachet et la signature du titulaire du marché.

L'INSTM fournira au titulaire du marché entreprise une attestation d'exonération de TVA.

Au cas où la facture ne répond pas ou ne comporte pas les mentions obligatoires précitées, tout retard de paiement incombe au titulaire du marché.

Art. 16 - Choix de l'entreprise

L'offre de prix la plus avantageuse économiquement et conforme techniquement sera retenue. L'INSTM informera seulement l'entreprise dont la proposition a été retenue.

Art. 17 - Règlement de litiges

Tout différend se rapportant à l'interprétation ou à l'exécution du présent marché sera soumis, à défaut d'entente amiable entre les parties, au tribunal compétent de la ville de Tunis.

Fait à Tunis, le 02 Septembre 2015

Le projet est cofinancé par l'Union



ANNEXE 1
Soumission

Je soussigné (nom et qualité)....., en vertu des pouvoirs qui me sont confiés au nom et pour le compte de la société: , inscrite au registre de commerce à sous le n° , faisant élection de domicile à.....

Après avoir pris connaissance de toutes les pièces de la consultation n°6/2015.

Après m'être personnellement rendu compte, sous ma responsabilité, des conditions de déroulement de la mission à réaliser:

- 1- Je reconnais avoir reçu, lu et accepté toutes les pièces du présent marché.
- 2- Je soumissionne pour les lots suivants (à indiquer les lots choisis):

- 3- Je me sou mets et m'engage envers l'Institut National des Technologies de la Mer, à exécuter, conformément aux conditions fixées par les documents afférents au marché, selon l'offre des prix dont le total Hors TVA (en lettres)

Fait à, le.....

Le soumissionnaire soussigné

(Nom et prénom et cachet avec la mention « Bon pour soumission »)



Le projet est cofinancé par l'Union



Annexe 2
Bordereau des prix

N°	U	QTE	PRIX UNITAIRE HTVA	PRIX TOTAL HTVA
<p>DESIGNATION DES ARTICLES ET PRIX UNITAIRES EN TOUTES LETTRES (HTVA)</p> <p>LUSTRIERES ET APPAREILS D'ECLAIRAGE</p> <p>Fourniture, pose et raccordement des lustreries et appareils d'éclairage, <u>encastré ou apparent</u>, y compris tout accessoire de pose, de raccordement, de fixation et toute autre sujétion jugée utile pour le bon fonctionnement</p> <p><i>Toutes les lustreries et tout autre équipement seront au choix de l'ingénieur, du maître d'ouvrage.</i></p>				
<p>2</p> <p>Luminaire fluorescent à grille de défilement, optique en aluminium haut rendement (basse luminances), équipé de quatre lampes fluorescente de 14W, type TL5, <u>à ballast électronique</u></p> <p>L'unité :</p>	Uté	40		
<p>9</p> <p>Spot TBT avec lampe de puissance 15 w</p> <p>L'unité</p>	Uté	6		
<p>Fourniture, pose et fixation d'une porte parflamme 1/2h en bois équipée d'un Ferme Porte. à deux vantaux de dimensions 1,40x 2,25 m, équipée d'un dispositif de fermeture électromagnétique, conformément aux normes et aux règles de l'art, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Oculus -Joints -Vis de fixation en acier -Paumelles en acier -Bec de canne et béquille double -Poignée avec serrure 				



<p>-Accessoires de pose, de fixation et de finition, PV d'essais et toutes sujétions</p> <p>L'unité :</p> <p>NB : L'entrepreneur devra fournir au Maître d'œuvre les procès-verbaux des portes par-flammes</p> <p>Peinture satinée aux résines époxy en phase aqueuse</p> <p>Sur murs neufs en béton ou en maçonnerie :</p> <p>-Application de trois couches de peinture époxydique à deux composants</p> <p>-1^{ère} couche diluée à 15% en volume d'eau</p> <p>-2^{ème} et 3^{ème} couches pures.</p> <p>LE METRE CARRE projeté :</p>	Uté	1		
<p>Faux plafond</p> <p>Faux plafond en plaques de plâtre, coupe feu ½ heure</p> <p>Fourniture et pose de faux-plafond constitué de :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Suspendentes en acier galvanisé, fixées sur les chevrons horizontaux de la charpente métallique -Fourrures en acier galvanisé, fixés sous suspendentes métalliques, entraxe de 0.60 m maximum -Parement par une plaque de plâtre de 13 mm d'épaisseur, classement MO ? <p>Compris coupes, découpes, chutes, cache rideau et toute sujétion de réalisation.</p> <p>Finition des joints par bande et enduit suivant les prescriptions du fabricant.</p> <p>Le montage sera conforme aux recommandations du fabricant et aux procès-verbaux d'essais afin de respecter les dispositions constructives particulières et approbation du maître d'ouvrage après fourniture des fiches.</p> <p>Les plaques sont fournies toutes faites et prêtes à l'emploi par le fournisseur sur chantier avec tous les accessoires de pose agrées par le fournisseur</p> <p>L'ensemble devra être coupe-feu ½ heure (PV à fournir).</p> <p>Localisation :</p> <p>-Sous la charpente métallique horizontale</p> <p>LE METRE CARRE projeté :</p>	m ²	170		



<p><u>Doublage de mur existant en plaques de plâtre, coupe-feu ½ heure</u></p> <p>Fourniture et pose de contre-cloisons non porteuses constituées de plaques de plâtre vissées sur une ossature métallique, comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> -une ossature en acier galvanisé de 6/10 d'épaisseur, rails, montants doubles de 48 mm espacés de 400 à 600 mm d'axe en axe suivant hauteur, avec interposition sous rails de départ contre structure, d'un joint mousse à cellules fermées, -parements constitués d'une plaque de plâtre cartonné standard, de 13 mm d'épaisseur, -traitement des joints par calicot et enduit, -mise en œuvre suivant prescriptions du fabricant, -toutes sujétions pour réalisation des ouvertures, impostes, réservations et calefoulements, -mise en œuvre de joints acryliques blancs à peindre en périphérie. <p>Localisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> -contre la façade du bâtiment existant -bouchage d'ouverture de 65 x 215 cm ht dans les bureaux existants <p>Le montage sera conforme aux recommandations du fabricant et aux procès-verbaux d'essais afin de respecter les dispositions constructives particulières.</p> <p>L'ensemble devra être coupe-feu ½ heure (PV à fournir)</p> <p>LE METRE CARRE projeté</p>	m ²	90		
<p>Douche de laboratoire de sécurité</p> <p>Combiné douche - laveur d'yeux et de visage sur colonne</p> <p>LAVEUR D'YEUX :</p> <p>Système d'aspersion à jets multiples</p> <p>Vasque antichoc traité anti-UV munie d'un couvercle protégeant l'élément d'aspersion à jets multiples, filtre à tamis et régulateurs de pression intégrés. Vanne à boisseau sphérique en laiton chromé type maintien à l'ouverture, commandée par palette à main et pédale au pied.</p> <p>DOUCHE :</p>	1			



Pomme de douche antichoc traité anti-UV.
 Vanne à boisseau sphérique en laiton chromé type maintien à l'ouverture, commandée par tringle rigide à poignée triangulaire.
 Tuyauterie en acier galvanisé revêtu d'une poudre époxy polyester anti-corrosion selon normes ISO.
 Système d'évacuation
 Pression d'alimentation : minimum 2 bars - 3 bars recommandés
 Matériel fourni avec panneau de signalisation normalisé

TOTAL HORS TVA				

Le projet est cofinancé par l'Union



ANNEXE 3

Fiche de renseignements sur le soumissionnaire

Nom du représentant légal :

Dénomination :

Adresse du siège :

Tél :

Fax :

Email :

Date de création :

Forme juridique :

Domaine d'activité :

Matricule fiscale :

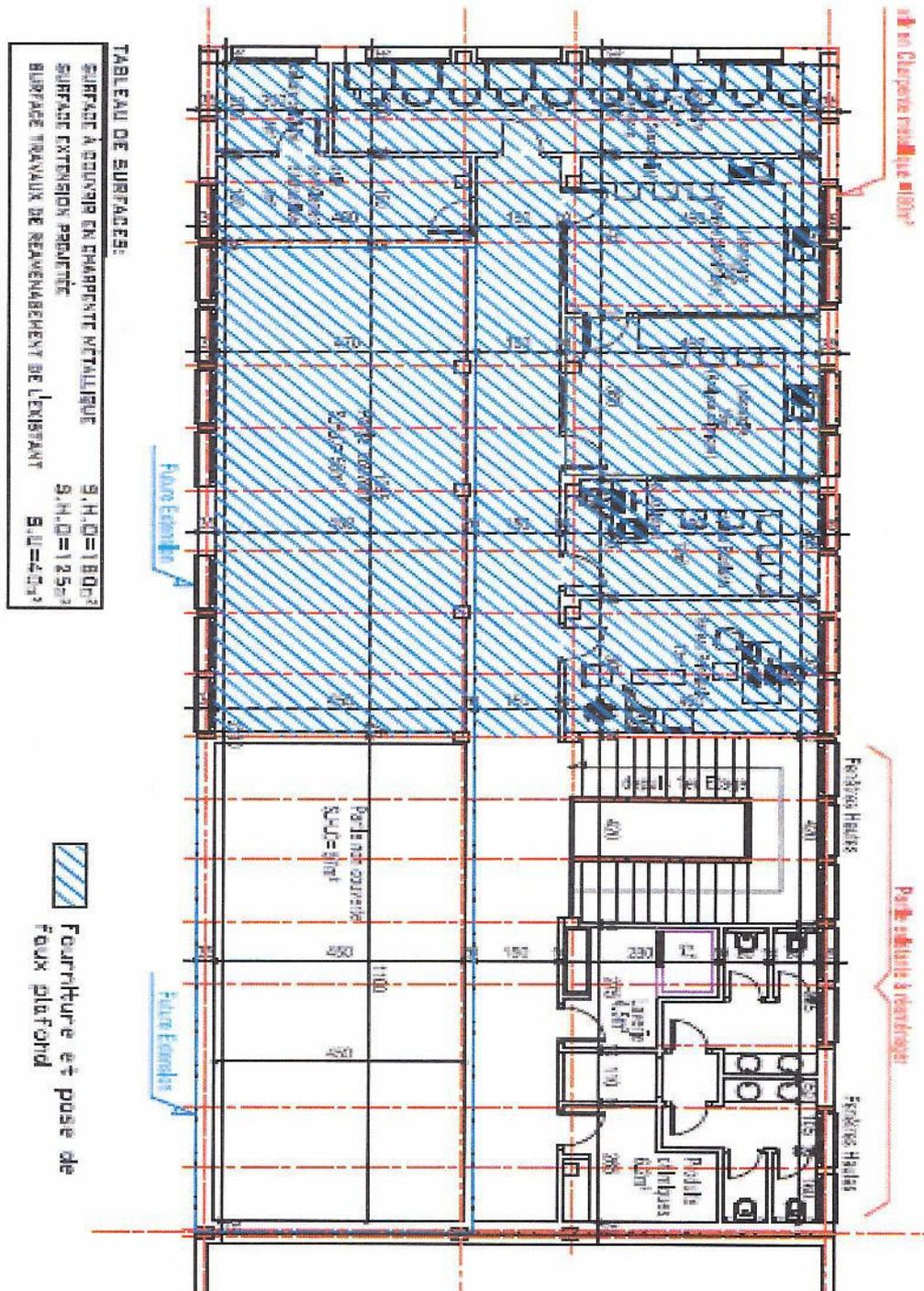
Registre de commerce (ou équivalent pour les fournisseurs étrangers dont la société est tunisienne avec un matricule fiscal):



Le projet est cofinancé par l'Union



ANNEXE 4
Plan de Surface



ANNEXE 5
Fiche de visite
des lieux

Date..... Société : N° client



Le projet est cofinancé par l'Union



Sabua Sadok, Coordination Projet SecurAqua

Je soussigné (Nom, prénom du signataire)

- en présence d'un représentant de

- en présence d'un technicien du laboratoire de INSTM,

DECLARE QUE :

- la visite du laboratoire de la valorisation des produits de la mer à l'INSTM à Goulette a été effectuée le :
.....

Observations particulières :

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Nom et fonction du signataire :

.....

Tél direct :/...../...../...../.....

E-mail@.....

Signature :

.....

Nom du Technicien Laboratoire:

.....

Signature :

.....

